

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



Jean-Bernard Robichaud, Lorraine Guay, Christine Colin,
Micheline Pothier, avec le concours de Jean-François Saucier,
Les liens entre la pauvreté et la santé mentale, Gaëtan Morin
éditeur, 1994.

Nérée St-Amand

Volume 1, numéro 2, automne 1995

La santé communautaire en Ontario français : défis et espoirs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/026097ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/026097ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

St-Amand, N. (1995). Compte rendu de [Jean-Bernard Robichaud, Lorraine Guay, Christine Colin, Micheline Pothier, avec le concours de Jean-François Saucier, *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale*, Gaëtan Morin éditeur, 1994.] *Reflets*, 1(2), 278–283. <https://doi.org/10.7202/026097ar>

Les liens entre la pauvreté et la santé mentale

Jean-Bernard Robichaud, Lorraine Guay, Christine Colin, Micheline Pothier, avec le concours de Jean-François Saucier Gaëtan Morin, éditeur, 1994

Nérée St-Amand

Professeur, École de service social, Université d'Ottawa

Basé sur une recherche marrainée par le Comité de la santé mentale du Québec, ce volume présente les données recueillies lors d'une consultation auprès de groupes communautaires, de chercheurs, d'intervenants-intervenantes et de 80 personnes vivant en situation de pauvreté et participant à 15 groupes d'entraide et de défense de droits au Québec. Dans la recension des écrits, plusieurs données de recherches, surtout québécoises et canadiennes, complètent l'information présentée. Un dernier aspect original du livre: à la fin, trois experts (Jocelyne Martineau, Frédéric Lesemann et Vincent de Gaulejac) en font une critique, soulevant des points fort pertinents.

Il s'agit d'un livre qui vaut d'être lu pour les personnes travaillant dans les domaines aussi divers que l'assistance, les services correctionnels, les programmes de santé mentale, et tous ceux, en somme, qui touchent la pauvreté et la médicalisation des personnes démunies.

Le projet en question visait deux objectifs:

- connaître l'état de la situation au Québec en matière de prévention-promotion concernant la problématique pauvreté et santé mentale;
- recueillir réflexions et suggestions visant à «réduire les inégalités, renforcer les communautés locales particulièrement touchées par la pauvreté, et favoriser l'accès de tous à une meilleure santé mentale» (p.3).

Ce volume se propose de démontrer des liens structurels entre pauvreté et santé mentale, démedicalisant du même coup la santé mentale en suggérant des liens systémiques beaucoup plus que biologiques et médicaux entre pauvreté et *mal-être*.

En plus de présenter une recension de la littérature fort importante et pertinente, ce volume utilise largement les témoignages des personnes vivant dans des contextes de pauvreté et des gens qui travaillent de près avec elles. Le titre du premier chapitre *Si on nous donne la parole*, annonce déjà les couleurs de l'analyse proposée. Les auteurs nous invitent à «sortir du carcan des statistiques et à décoder ce que les enquêtes épidémiologiques ne disent jamais, à découvrir ce qui se cache derrière la froide neutralité des rapports sur la pauvreté» (p.16-17). Ces témoignages touchants nous sensibilisent déjà à la pertinence des liens entre pauvreté et problèmes de santé mentale et à la précarité des moyens de survie des personnes et groupes défavorisés économiquement et socialement. «Nous sommes devant des personnes qui ont l'expertise de la pauvreté et qui sont capables de parler de ces fameux liens entre la pauvreté et les problèmes de santé mentale, puisqu'ils font partie de leur vie intime», écrit Jocelyne Martineau dans sa critique du volume.

Le second chapitre nous rappelle que les inégalités continuent de s'accroître, de triompher en fait, et que la pauvreté prend de l'ampleur, au Québec et ailleurs au pays. Cette pauvreté *construite* par les politiques sociales et économiques actuelles continue de cibler les personnes et groupes les plus vulnérables: femmes, jeunes, jeunes familles, personnes seules et salariés à faible revenu. L'intensité et la persistance de la pauvreté amènent les auteurs à proposer le concept de *très grande pauvreté* pour celles et ceux qui sont doublement ou triplement ciblés. L'équipe de recherche démontre par la suite que la pauvreté est medicalisée, individualisée et construite selon un paradigme médical plutôt que social. Les victimes de cette conjoncture deviennent rapidement et presque inévitablement marginalisées, exclues. D'ailleurs, le terme *misère* décrit mieux que le mot *pauvreté* l'isolement et la marginalisation qui accompagnent ces situations. Dommage que les auteurs, à partir de là et jusqu'à la fin du volume, privilégient

nettement les chiffres et les grandes études, délaissant déjà les témoignages des *vrais experts*, les personnes pauvres. En effet, plus on avance dans la lecture, plus les témoignages, force du premier chapitre, se font rares. L'évaluation de Frédéric Lesemann analyse bien les contradictions qui découlent d'un tel choix.

Le chapitre suivant nous invite à élargir la notion de causalité, en proposant que «la pauvreté et l'appauvrissement des populations constituent un des plus puissants prédictors de la genèse et de la chronicisation, de l'alourdissement et de l'augmentation de l'ensemble des problèmes de santé mentale» (p.89). On y démontre que les personnes intervenant en santé mentale auraient avantage à utiliser une analyse écologique ou systémique plutôt que des approches médicales pour comprendre et aider les gens vivant les doubles problèmes de pauvreté et de *maladie mentale*. De fait, ce chapitre nous sort, plus encore que le précédent, d'une analyse médicalisante et individualisante des *troubles mentaux*. Le suicide, la schizophrénie, les femmes enceintes et immigrantes, sont des exemples utilisés pour illustrer les propos des auteurs.

Comment s'opèrent ces interfaces du chômage, de la pauvreté, de la marginalisation sur la santé mentale? C'est ce que le quatrième chapitre tente de démontrer. En passant en revue, entre autres, le milieu scolaire, certaines lois et quelques politiques sociales (travail, chômage), on y démontre que «la pauvreté agit par un ensemble d'influences et crée une chaîne extrêmement complexe de causes et d'effets se renforçant mutuellement» (p.142). La situation des enfants, l'inadaptation des systèmes et les facteurs de stress retiennent ici l'attention. Le tableau des *Déterminants de la santé mentale* (p.96) propose un modèle écologique de la pauvreté qui résume bien les propos de cette présentation. Son intérêt est indéniable.

Une fois analysés ces «facteurs de risque», les deux chapitres suivants proposent des suggestions concrètes visant à sortir les gens pauvres du giron de l'exclusion et leur redonner dignité et bien-être. La logique de l'analyse écologique et structurelle revient ici au niveau des solutions: créer un environnement égalitaire, des relations inter-personnelles saines, favoriser les réseaux d'appartenance, reconnaître les pauvres comme des personnes.

Les programmes d'intervention auraient avantage à être plus humains, continus, intenses, à caractère universel et à utiliser une analyse globalisante. On propose des mesures économiques et sociales englobantes (création d'emploi, éducation, sécurité du revenu) et des mesures de protection de la santé mentale visant à contrebalancer les facteurs de risque des communautés démunies.

On y suggère entre autres d'utiliser les douze principes du programme ontarien *Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur* (p.165), projet pilote actuellement utilisé dans onze sites en Ontario. Ce programme est basé sur une participation interactive des parents et des résidentes et résidents du milieu aux activités et sur l'utilisation de ressources locales pour répondre aux besoins des groupes concernés.

Après la présentation de six exemples de projets communautaires, les auteurs nous rappellent, fort justement d'ailleurs, que ceux-ci doivent être accompagnés de politiques globales «permettant aux initiatives locales de prendre leur sens et de réaliser leurs objectifs» (p.171). D'où l'obligation pour l'État de maintenir son engagement dans le domaine du social, en cette période où les gouvernements ont trop tendance à confier la gestion du social à l'entreprise privée.

La lutte contre la pauvreté est proposée comme un projet de société, qui nécessitera de nombreuses réformes et réorientations politiques et idéologiques. La fiscalité, l'emploi, l'habitation, l'éducation, la santé, le développement économique communautaire, la sécurité du revenu, voilà autant de directions proposées pour concrétiser des politiques favorisant la santé mentale de la population.

En somme, *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale* vaut la peine d'être lu, pour plusieurs raisons. Notons tout d'abord la démarche utilisée pour convaincre de l'urgente nécessité d'un changement de cap dans nos orientations, dans nos analyses, dans nos interventions; l'orientation actuelle des programmes et des interventions bureaucratiques et professionnelles continue de créer et de gérer l'exclusion, en plaçant de plus en plus de gens dans des conditions impossibles.

Implicitement, ce volume remet aussi en question la formation actuelle basée sur l'expertise professionnelle et les interventions institutionnelles dictées d'en haut. Contradictions qui auraient pu être exploitées davantage.

Les liens entre l'économique, le politique, le social, la santé mentale et la pauvreté ressortent clairement dans ce texte. Grâce aux témoignages en particulier, ce livre contribue à remettre en question une analyse de la *maladie mentale* qui a servi jusqu'ici à isoler, diagnostiquer, soigner, traiter dans le vide. Dommage que la lancée de départ, axée justement autour de ces témoignages, soit presque uniquement limitée au premier chapitre... Il s'agit en fait d'une contradiction importante du volume: les paroles des personnes vivant des situations de pauvreté, de marginalité, forment le noeud de l'analyse et devraient donc constituer le coeur du texte. Une telle démarche donnerait tout son sens au titre du premier chapitre: «Si on nous donne la parole»; mais il ne faudrait pas la reprendre aussitôt en se rabattant sur des analyses et études *scientifiques*. Dans sa critique, Lesemann fait bien ressortir cette contradiction.

Par ailleurs, ce volume nous laisse sur notre appétit face à certaines questions incontournables mais extrêmement difficiles à résoudre dans le contexte politique et social actuel; en voici quelques-unes:

- Comment l'État pourra-t-il accepter, sinon initier le revirement idéologique et politique nécessaire pour que, comme société, nous acceptions le changement de cap sur lequel ce texte débouche?
- Comment les institutions, les professionnels et les professionnelles accepteront-ils le changement radical qu'implique une telle analyse, et qui remet en question l'assise des pratiques professionnelles et des programmes de formation?
- Quelle place la population marginalisée prendra-t-elle dans une telle démarche?
- Sommes-nous obligés d'effectuer le misérable détour que les dirigeants de l'Alberta, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick en particulier nous proposent — ou nous imposent — et qui

vont tout à fait à l'encontre des orientations de ce volume, en s'attaquant aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté?

- Pouvons-nous, avec la forme de démocratie que nous connaissons actuellement, redresser les contradictions actuelles pour redonner aux personnes pauvres et aux marginalisées la place qui leur revient en tant que citoyennes et citoyens victimes d'une conjoncture qui profite quand même à d'autres? L'urgence de *donner la parole* (expression quand même assez ambiguë puisque la parole se prend plutôt que se donne) implique aussi l'urgence d'écouter... comme le propose Vincent de Gaulejac dans sa critique. Et le pouvoir éventuellement redistribué devrait faire en sorte que les pauvres et les personnes *mal en point* soient celles qui vont se prendre en charge, à leur façon.
- Comment ce revirement peut-il se faire sans le désengagement de l'État, qui consiste à confier à l'entreprise privée ou aux groupes d'entraide la gestion des problèmes sociaux à cause de soi-disant contraintes économiques (voir Jacquard, Albert, *J'accuse l'économie triomphante*, Calmann-Lévy, Paris, 1995). Si l'État a comme responsabilité le maintien de liens sociaux, il devrait se faire l'allié des personnes défavorisées et fragilisées, pour que leur pauvreté ne se change pas en misère.